



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 16 DECEMBRE 2020

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-157 / 3.1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 10 décembre 2020, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 19 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** J-P. ALIBEU, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BELLEVILLE, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GRANDCAMP, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNÉ, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, S. VALENTIN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

**Représentés :** H. BARADEL, F. BEVILACQUA, J-L. BOISSARD, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, B. GATTAZ, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, E. LIVERNAIS, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SARRAT, B. SEVEN.

Le secrétaire de séance désigné est Franck DUFFOUR.

---

**OBJET : VIE CULTURELLE / MUSÉE : Inscription officielle au registre d'inventaire du musée Lucien Mainssieux**

---

Rapporteur : Armelle Le Bourdonnec

**EXPOSE :** Le musée Mainssieux, en tant que musée de France, a pour mission d'enrichir sa collection, tout en veillant à la cohérence de son ensemble (projet scientifique et culturel). Ces acquisitions par don, legs ou achat viennent compléter la collection du musée en enrichissant le corpus sur l'œuvre de l'artiste ou les œuvres d'artistes étroitement liés à la collection personnelle de Lucien Mainssieux.

Après avis simple de la Commission scientifique régionale d'acquisition, l'œuvre en question est dotée d'un numéro d'inventaire spécifique et entre de plein droit dans la collection par son enregistrement dans l'inventaire réglementaire. Conformément à la *note-circulaire relative à la méthodologie des ensembles indénumérables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France* en date du 04/05/2016 (Service des Musées de France - ministère de la Culture), il est demandé d'autoriser à posteriori le musée Mainssieux d'inscrire officiellement à l'inventaire du musée, les 3 œuvres suivantes.

Acquisition par don après demande d'avis à la Commission Scientifique Régionale d'Acquisition Auvergne - Rhône - Alpes du 14 octobre 2020 :

NUMÉRO INVENTAIRE	AUTEUR	TITRE	DATE OEUVRE	TECHNIQUE
INV.MMV.2020.1.1	Mainssieux Lucien (1885-1958)	<i>Tivoli</i>	Non daté	Huile sur toile marouflée sur carton
INV.MMV.2020.1.2	Mainssieux Lucien (1885-1958)	<i>Les deux poules</i>	Non daté	Fusain sur papier
INV.MMV.2020.1.3	Mainssieux Lucien (1885-1958)	<i>Vue de Voiron</i>	1917-1919	Huile sur toile

**PROPOSITION :**

Vu l'avis favorable de la Commission Associative, Culturelle et Sportive du 03 décembre 2020

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- D'approuver, l'inscription à l'inventaire de 3 œuvres d'art acquises en 2020 par le musée Mainssieux.

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE à L'UNANIMITÉ (35 POUR)**  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,  
*Julien Polat*  
Julien POLAT